

# La relation au verbe principal dans les relatives prédicatives en français

Claude Muller\*

## 1. PREDICATION, PREDICATION SECONDAIRE ET PREDICATION SECONDE

La notion de prédication recouvre deux types de relations bien distinctes. Dans un sens qui est devenu celui de la plupart des linguistes post-énonciativistes du 20<sup>ème</sup> siècle, la prédication est indépendante de l'attribution d'une modalité énonciative (entre autres Milner (1989 : 529), Harris (1991 : 332), Culioli (1990 : 103), distinguent la prédication ou la relation prédicative de sa valeur en termes d'assertion ou de négation). C'est une opération vraiment basique dans la construction de l'énoncé, et son lien avec la modalité énonciative est à chercher dans ce qu'on peut appeler la *visée énonciative* qui délimite le cadre dans lequel s'effectue cette mise en relation du conceptuel avec du langagier, et du langagier au langagier dans les relations de prédicat à argument (*cf.* Muller 1998, 2002).

Dans un sens plus traditionnel, la prédication désigne en les amalgamant les choix prédicatifs et l'opération engageant le locuteur dans une modalisation énonciative. C'est dans ce cadre traditionnel de la notion de prédication (l'association d'un *apport* à un *support*) que s'inscrit la "prédication seconde". Ce concept, lié initialement à des études sur l'apposition, est mis en évidence par des travaux assez nombreux en linguistique française<sup>1</sup>. La "prédication seconde" désigne le contenu propositionnel "actif"<sup>2</sup> qui échappe aux formes grammaticales habituelles de l'assertion. L'étiquette recouvre deux classes de constructions : des contenus propositionnels greffés de façon secondaire sur une proposition, avec un "sujet sémantique" généralement non réalisé, interprétable dans la proposition support, et des contenus propositionnels intégrés sans rupture dans un énoncé principal. Le premier type mériterait plutôt le nom, parfois proposé, de prédication *secondaire* (Melis 1988), par exemple l'apposition en italiques dans :

- (1) Il est entré dans la pièce, *sa casquette à la main*

---

\* Bordeaux-3 et UMR-5619. Courriel : [claudemuller@u-bordeaux3.fr](mailto:claudemuller@u-bordeaux3.fr)

<sup>1</sup> *Travaux de linguistique*, 17, 1988 ; N. Furukawa, 1996 ; *Langue française*, 127, 2000.

<sup>2</sup> La prédication seconde doit avoir un statut énonciatif plein (le plus souvent c'est une assertion). Ce critère exclut évidemment de notre définition les infinitifs contrôlés par le verbe principal, puisque leur contenu énonciatif est, comme celui des subordonnées, dépendant de ce verbe.

On peut interpréter l'apposition comme une réalisation particulière d'assertion, une assertion "parenthétique", difficilement niable, distincte à la fois de l'assertion libre et de la présupposition, greffée sur une proposition complète. On réservera le terme de prédication "seconde" à la prédication intégrée syntaxiquement, soit selon les termes de Cadiot & Furukawa (2000) "*celle qui est réalisée par un type de séquence qui malgré son statut syntaxiquement intégré, exprime sémantiquement un contenu phrastique à l'intérieur même de la phrase*". Cette définition recouvre par exemple :

- (2) Il a bu son café tiède (son café était tiède)
- (3) Pierre voit Marie qui rentre chez elle (Marie rentre chez elle)

La frontière entre une prédication secondaire, de type parenthétique, et une prédication seconde, est celle qui sépare l'intégration dans une seule visée prédicative de deux contenus propositionnels, de la dissociation entre deux actes énonciatifs distincts, l'un s'appuyant sur l'autre. Un exemple proposé par Lambrecht (2000) illustrera encore cette distinction :

- (4) J'ai donné le billet au conducteur, qui m'a jeté un drôle de regard.

Lambrecht rejette, pour cette construction (nommée quelquefois "relative continuative"), l'étiquette de prédication seconde, à juste titre me semble-t-il, en faisant valoir que l'énoncé retrace ici deux épisodes distincts : la relative se greffe sur la proposition principale à la manière d'une prédication indépendante (son thème n'est pas formellement extérieur à elle). Il y a en termes énonciatifs deux "actes" distincts temporellement (l'un précède l'autre) et peut-être de nature différente (bien qu'il ne soit pas sûr que la relative soit ici parenthétique).

Même dans les cas où il y a simultanéité, la relative peut réaliser une assertion parenthétique qui se distingue de la prédication seconde intégrée : ainsi, une relative appositive ne va pas saturer la construction dans les emplois de verbes de perception, comme le montre l'exemple suivant dans lequel c'est l'infinitif qui est la cible de l'action :

- (5) Pierre voit Marie, *qui rentre chez elle*, discuter avec sa voisine de palier.

Ainsi, bien qu'il y ait des ressemblances évidentes entre une prédication seconde au sens restrictif de prédication intégrée syntaxiquement, et ce que j'appelle ici une prédication secondaire, il me semble qu'on a tout intérêt à distinguer les constructions en excluant le mode parenthétique de l'assertion des prédictions secondes proprement dites.

## 2. LES PARAMETRES DETERMINANT LA CONSTRUCTION "RELATIVE PREDICATIVE"

Les relatives prédicatives illustrent bien la prédication seconde ; ces constructions font intervenir quatre modules de la grammaire (pour un modèle général, voir Muller 2002) : - les choix énonciatifs : la relative en prédication seconde exprime normalement un contenu asserté, ni présupposé ni parenthétique ; - les contraintes de type communicatif : les deux éléments de la prédication seconde, sujet sémantique et relative, se répartissent les fonctions

communicatives de thème et rhème<sup>3</sup> ; - les paramètres de la valence verbale et les contraintes de choix d'arguments : les relatives prédicatives doivent être liées au verbe principal soit par une extension d'un rôle d'argument, soit par le partage du "temps" ; - les contraintes de la construction syntagmatique : certaines des constructions relatives de ce type sont simplement dues à la nécessité de marquer la dépendance du verbe, comme on va le voir ci-dessous.

2.1. *Les prédications secondes "à prédication support" : thème introduit, thème dominant, double thème.*

Un certain nombre de constructions à relative et sujet sémantique sont simplement dues à un introducteur de thème ; de ce fait, le thème formant ainsi une principale, le verbe introducteur du rhème doit être marqué comme subordonné : cela oblige à la réduplication du thème sous forme de relatif, ce dernier assumant la fonction de conjonction marquant la subordination d'un verbe fini :

- (6) Il y a quelqu'un qui souhaite vous rencontrer  
Il y a quelqu'un souhaitant vous rencontrer

Ainsi, la relative, en particulier la forme en *qui* sujet, construit l'équivalent d'un adjectif verbal conjugué ; comme le participe présent, la relative en *qui* assume auprès du thème introduit la même fonction que le verbe conjugué auprès du sujet : *quelqu'un souhaite vous rencontrer*. La prédication principale en termes communicatifs est ici la prédication seconde. D'autres constructions sont analysables de la même façon, l'introducteur du thème ayant des fonctions communicatives variées, comme l'illustrent les exemples suivants :

- (7) Voilà le facteur qui passe ! (*déictique*)  
...et pouf ! Le voilà qui meurt ! (Lambrecht 2000 : *événementiel*)  
Heureusement un pas se fait entendre : c'était le mari qui montait (Sandfeld)  
Ce sont les lapins qui ont été étonnés ! (Wilmet 2003, §643)

Une variante de cette construction se passe du verbe (ou quasi-verbe avec *voilà*) introducteur de thème, sans que pour autant le verbe cesse d'être subordonné. On peut les caractériser comme des constructions à thème dominant : contrairement à la phrase verbale, où thème par défaut (sujet) et rhème (groupe verbal) s'équilibrent, c'est ici le thème qui prédomine et subordonne à lui le rhème. Le thème est ici, paradoxalement, focalisé :

- (8) (Tiens,) le facteur qui passe ! (Furukawa 1996)  
Ah! s'écria-t-elle, votre collier qui s'est cassé ! (Sandfeld, p. 156)

Dans certains cas, cette double fonction du thème, d'abord focus puis support de la relative, est matérialisée par un opérateur discursif ou prédicatif non verbal :

<sup>3</sup> Les relations thème/rhème sont intriquées avec celles de la principale : le plus souvent, le sujet sémantique est rhème dans la principale et thème pour la relative (relayé par le pronom).

- (9) Le lit en était emplâtré, le tapis également, et *jusqu'à* la commode qui s'en trouvait éclaboussée... (Zola, cité par Sandfeld)  
Onze heures déjà ! *Et* ma tante qui n'arrive pas ! (Wilmet)  
*Avec* son bébé qui est malade, elle ne peut pas travailler  
*Encore* un piéton qui se croit tout permis !

Les prédications bithématiques utilisent le verbe *avoir* comme introducteur des deux thèmes, le premier étant lié sémantiquement au second par une relation d'appartenance ou une relation de type partie du corps ; avec *être*, les deux thèmes sont en relation d'explicitation de la quantité ou du lieu :

- (10) J'ai ma voiture (qui est) en panne (Lambrecht 1994) (thème possessif)  
J'ai mon beau-frère qui a fait Paris-Nice (Lambrecht 2000)  
Tu as ton jupon qui dépasse (Dubois /Dubois-Charlier 2004)  
Ils sont plusieurs qui ont oublié leurs clés (thème quantifié)  
Il est là-bas qui lit un journal (Furukawa : thème spatialement localisé)

Peut-on décrire ici de façon uniforme le mode de rattachement de la relative au verbe principal? Il semble bien que ce soit à partir de verbes à un complément, ayant une interprétation nettement déictique, *il y a, voilà*, que se sont développés des emplois verbaux spécialisés dans l'introduction de ces constructions à interprétation de prédication seconde. Les verbes introducteurs sont devenus ainsi des *opérateurs* ayant intégré dans leur interprétation le complément particulier, à fonction d'attribut, que constitue la relative. Il n'y a sans doute pas à chercher, par exemple dans *avoir* bithématique, une explication énonciative du côté d'*avoir* possessif, du moins en synchronie : la construction à deux compléments a acquis depuis longtemps son autonomie énonciative.

## 2.2. Les relatives prédicatives attributs de l'objet d'un verbe plein

Lorsque la construction n'est pas l'explicitation d'un thème, ou une construction bithématique, la relative est reliée à son sujet sémantique à la manière d'un attribut de l'objet. Les propriétés de ces constructions sont bien connues (cf. bibliographie<sup>4</sup>, et les travaux détaillés et minutieux de N. Furukawa) et je ne rappellerai ici que les principales : la relative ne sert pas à caractériser, et peut avoir pour antécédent un pronom faible ; par contre, elle est étroitement liée au temps du verbe principal, comme le montre l'exemple suivant, dans lequel la relative prédicative suit une relative restrictive adnominale :

- (11) *J'ai entendu* l'homme qui bégaie qui *bégayait* (...\*qui bégaie)  
Je l'ai entendu qui *bégayait*

Le verbe principal, lui, est un verbe de perception sensorielle, ou bien un verbe qui décrit indirectement cette perception et établit le contact avec l'action de la subordonnée. Selon N. Furukawa (2005), le verbe principal est une représentation du mode de contact du sujet du verbe principal avec l'action représentée par la subordonnée ; de ce fait, le verbe principal a un sens concret

<sup>4</sup> Pour mémoire, depuis 1974 : Schwarze, Cadiot, Rothenberg, puis : van der Auwera, Benzakour, Kleiber ; dans les années 90 : Muller, Guimier, Furukawa 1997, puis récemment, Leeman, et une série d'articles sur chaque construction par N. Furukawa.

ou de perception directe, qui interdit de voir en l'action subordonnée le résultat d'un calcul ou d'une déduction :

- (12) Je vois que tu as bien travaillé  
\*Je te vois qui as bien travaillé (Furukawa 2002).

Enfin, la subordonnée représente un état transitoire ou une action, pas une propriété :

- (13) Je l'entends qui bégaie / \*Je l'entends qui est bègue

Les rapports avec d'autres modalités que l'assertion, parfois décrits de façon restrictive (Kleiber 1988), sont plutôt liés à l'usage habituel. Rien n'interdit le futur, la négation, l'interrogation (contre Lambrecht, 2000), l'impératif :

- (14) Tu le verras qui se dirigera à ce moment précis vers la banque  
L'as-tu réellement vu qui volait le courrier dans les boîtes aux lettres?  
Tu as bien vu l'avion, mais l'as-tu vu qui décollait?  
Regarde l'avion qui fait un looping!  
Je l'ai vu qui ne bougeait plus, alors je me suis inquiété.

Mais il est vrai que la négation ne peut guère porter sur la principale, du moins en formant une proposition sémantiquement négative :

- (15) ??Je l'ai vue dehors, mais j'avoue que je ne l'ai pas vue qui sortait  
Ne l'as-tu pas vue qui revenait de faire les courses

### 3. RAPPORT ENTRE LA PRINCIPALE ET LA RELATIVE PREDICATIVE

On a alors plusieurs façons d'envisager le lien de la prédication première à la prédication seconde : la prédication entre en tant que telle dans la position d'argument objet, même si les deux parties, sujet sémantique et propos, sont fonctionnellement disjoints ; ou bien seul un des deux termes est l'argument "basique" du verbe principal.

#### 3.1. La prédication seconde entre comme telle dans la complémentation

La première façon correspond à ce qu'on appelle quelquefois une "petite proposition" : sur ce modèle, sujet sémantique et relative entrent tous deux comme un seul nexus (proposition sans copule) dans la complémentation. On aurait ce sens dans l'interprétation évaluative de *trouver* (sens de *estimer*), exclue avec une relative alors qu'elle est utilisable avec l'adjectif :

- (16) \*(L'endroit), je l'ai trouvé (=estimé) qui était propre.

On sait d'ailleurs que ce sens évaluatif n'est guère compatible avec les relatives dites de perception (cf. (12)), et la construction est impossible avec les verbes intégrant un nexus, comme *croire* :

- (17) \*Je le crois qui travaille vs. Je le crois en train de travailler

Les deux facteurs -manque du sens évaluatif, et incompatibilité avec des verbes typiques de la complémentation complétive- vont dans le même sens : la

construction à relative prédicative n'est pas une "petite proposition" entrant comme nexus unique dans la complémentation.

### 3.2. La complémentation sélectionne l'un des deux termes du nexus

Dans ce cas, la relative qui s'y adjoint ne fait pas partie du terme sélectionné comme argument (sinon la relative serait adnominale), et n'est pas non plus une assertion distincte sur un mode parenthétique (dans ce cas, la relative serait appositive). L'hypothèse qui semble la plus simple et la plus générale posera que c'est le sujet sémantique qui est alors sélectionné ; en effet, les verbes de perception sensorielle, comme *voir* ou *entendre*, ont alors leur sens concret. De même, les autres verbes qui entrent dans la construction, comme *trouver*, ont ce même sens non évaluatif, mais concret :

(18) Je l'ai trouvé qui jouait du saxo dans un bar

et l'hypothèse que l'actant est bien un nom est encore renforcée par l'utilisation possible de verbes principaux sans autre actant objet qu'un nom :

(19) Je l'ai retrouvé des années plus tard qui vendait des aspirateurs  
On l'a photographié qui dansait avec une trapéziste

C'est ce qui conduit N. Furukawa à supposer que le verbe n'inclut dans sa valence que le complément nominal, pas la relative : celle-ci se raccroche, selon lui, à la structure de la principale par le seul lien avec le sujet sémantique. Je voudrais, dans ce qui suit, maintenir mon analyse de 1995 au moins pour les verbes de perception, en supposant à l'inverse qu'ils sélectionnent de préférence l'action formant le propos (donc ici la relative) et secondairement le sujet sémantique par élargissement du rôle "patient" ou "cible" de la perception, alors que les verbes exigeant un actant concret (ou refusant le sens caractéristique d'un actant propositionnel) auraient une relation différente avec la relative.

### 3.3. Les verbes de perception : de l'action à son sujet

Si on examine le verbe *entendre*, on doit bien admettre que ce qui est perçu, c'est d'abord le bruit, avant qu'on identifie son auteur. Cela a déjà été remarqué (par exemple par C. Guimier) :

(20) J'entends le livre qui tombe / ?? J'entends le livre

On peut supposer que, dans :

(21) On entend le prof de maths qui se fait chahuter

l'identification du sujet sémantique ne fait pas intervenir un agent volontaire ou même ici l'auteur du bruit. L'identification du sujet sémantique se fait après celle de la source, ainsi que dans l'exemple suivant, et de façon déductive (d'après la direction) :

(22) J'entends le voisin qui scie du bois

Avec *sentir*, le nom n'est pas non plus la cible de la perception :

(23) On sent leurs relations qui se dégradent (D. Leeman)

- (24) Cela l'agace de la sentir qui l'observe sournoisement, qui attend que perdant toute méfiance, flatté, attendri, il se mette à réfléchir... (N. Sarraute, "Le planétarium", p. 225, Frantext)

Le verbe en (23) n'a pas pour cible "leurs relations" (*sentir* n'aurait pas de sens), mais bien "la dégradation de leurs relations", autrement dit, le sujet sémantique n'entre dans la structure prédicative que par la nécessité grammaticale de doter la relative d'un antécédent. Dans l'exemple (24), l'objet sémantique n'est pas *la*, c'est l'action, le fait d'être observé, qui est "senti".

Avec *voir*, la perception du nom objet n'est pas non plus toujours aussi directe qu'on le dit parfois :

- (25) Je vois les syndicats qui s'inquiètent (D. Leeman)

Dans cet exemple, le sujet "je" ne voit aucunement les syndicats, au sens concret de ce terme, sans que le sens en soit pour autant évaluatif. Ce qui est "vu", c'est l'inquiétude des syndicats. Tout cela est en cohérence avec la possibilité bien connue qu'ont ces verbes d'avoir pour actants des infinitifs nus (il s'agit de verbes sans contrôle sur le sujet sémantique de l'infinitif) :

- (26) J'entends pleuvoir / On entendait courir dans l'escalier

La relative est évidemment exclue ici, parce qu'elle n'est que la deuxième partie d'une sous-structure à deux termes, le premier étant obligatoire.

Je suppose donc que les verbes perceptifs dédoublent leur rôle d'*objet*, de telle façon que la perception de l'action permette l'intégration (un peu à la manière d'une prolepse) de son sujet sémantique, même si celui-ci est sémantiquement peu approprié. Ensuite, la relative peut être construite parce qu'appuyée sur ce sujet sémantique intégré à la principale. En aucun cas, on ne revient à l'analyse en complétive "réduite" (comme l'avait proposé autrefois C. Schwarze) parce que c'est le phénomène perceptif qui entre d'abord dans la complémentation, pas une proposition, ni même un "nexus" associant les deux termes.

#### 3.4. Les verbes principaux à sens concret : du sujet à l'action

L'analyse qui précède n'est certainement pas généralisable à tous les verbes ayant la possibilité de s'adjoindre une relative prédicative. Dans :

- (27) Je l'ai croisée qui promenait son chien

il faut admettre que l'objet (au sens de 2ème argument) de *croiser* est une personne, pas une promenade. Pour que la construction soit possible, il faut, comme le dit N. Furukawa (2005) que le verbe représente un "mode de contact matériel" assimilable à une perception nouvelle du sujet sémantique. L'action de la relative est alors une extension de la perception de l'objet, ou encore l'objet dans un de ses états. Pour que cette extension soit valide, il faut que le verbe soit vraiment orienté vers la perception comme une de ses conséquences. En effet, il ne suffit pas qu'il y ait un rapport de concomitance dans le temps pour que la construction soit viable :

- (28) \*On l'a félicité qui recevait le prix /...alors qu'il recevait le prix  
 \*On l'a convoqué qui parlait à ses étudiants / ...alors qu'il parlait  
 \*On l'a puni qui tentait de s'enfuir/...alors qu'il tentait de s'enfuir

Tous ces verbes sont inadéquats parce que leur sémantisme ne permet pas d'y voir en filigrane un opérateur indirect de perception. Plus acceptable<sup>5</sup> serait :

- (29) ?On l'a reçu qui revenait de son tournoi de tennis

et évidemment plus encore :

- (30) On l'a attrapé qui sortait de chez vous avec votre portable

Je serais dans tous ces cas assez tenté de voir dans la relative une expansion possible grâce à la concomitance temporelle, mais avec une condition supplémentaire : que le verbe saisisse comme objet non l'objet intrinsèque, mais l'objet dans une de ses phases, ou formes, ou dans un de ses états ; en somme, que la valence s'élargisse ici, à l'inverse du cas précédent, du sujet sémantique à l'action qu'il est en train de faire, parce que la saisie des deux est l'aboutissement de la transitivité du verbe. Dans l'exemple suivant, le contexte antérieur exclut une interprétation de "trouver" restreinte au seul objet pronominal ; dans la cible du verbe figure aussi, nécessairement, l'action accomplie par le patient :

- (31) Il a quatre-vingts ans sonnés et je l'ai trouvé qui arrachait des genêts sur la côte... (H. Pourrat, *Gaspard des montagnes*, p. 31-32, Frantext).

Ce qui étonne le locuteur, ce n'est pas d'"avoir trouvé" la personne que représente *le*, mais de l'avoir trouvée dans un certain état, en train d'accomplir une action particulière. Le verbe *trouver* a bien un sens concret, mais il englobe la relative comme "cible" de l'action, pas comme expansion facultative.

Il n'est d'ailleurs pas à exclure que les verbes de perception entrent dans les deux schémas. Dans l'exemple qui suit, c'est autant le thème, "le temps" que la perception (ici peu saillante du fait de la négation) qui pourrait entrer dans la complémentation que le phénomène perceptif :

- (32) Quelquefois, je sens la caresse du temps qui passe, d'autres fois – le plus souvent – je le sens qui ne passe pas. (Sartre, *"Les Mots"*, p. 75)

#### 4. CONCLUSION

L'observation des modes de complémentation de la relative prédicative semble indiquer trois fonctionnements différents : une forme de grammaticalisation conduisant des verbes de type déictique à devenir des opérateurs de prédication seconde intégrant à la fois sujet sémantique et relative ; des verbes de perception allant de l'action perçue à son agent ; des verbes signifiant un mode de contact ou une perception indirecte, allant de l'actant concret à son action et intégrant celle-ci à celui-là. La simple concomitance du temps partagé ne suffit pas à expliquer les restrictions d'emploi de cette construction.

---

<sup>5</sup> Dans Muller (à paraître), j'ai étudié la distribution des relatives prédicatives : environ deux cents verbes les autorisent, se répartissant en quatre classes avec des différences d'interprétation du sens de la relative, propriété ou action, comme dans :

Je l'ai connu qui sortait tout juste de Polytechnique (propriété)  
Je l'ai vu qui sortait de Polytechnique (perception)

## BIBLIOGRAPHIE

- Auwers J. van der, 1985, The predicative relatives of French perception verbs, in M. Bolkenstein & al. (eds), *Predicates and Terms in Functional Grammar*, Dordrecht, Foris, p. 219-237.
- Auwers J. van der, 1993, Les relatives prédicatives du français, *Travaux linguistiques du Cerlico* 6, Rennes-2, p. 265-277.
- Benzakour F., 1984, Les relatives déictiques, in G. Kleiber (dir.), *Recherches en pragma-sémantique*, Université de Metz et Paris, Klincksieck, p. 75-106.
- Cadiot P., 1976, Relatives et infinitives "déictiques" en français, *DRLAV* 13, Paris-8, p. 1-64.
- Cadiot P., 1978, Où t'as ta femme ? *Semantikos* 2, 2-3, p. 1-20.
- Cadiot P. & N. Furukawa, 2000, Présentation, *Langue Française* 127, p. 3-5.
- Culioli A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Gap, Ophrys.
- Dubois J. & F. Dubois-Charlier, 2004, Les relatifs de surface, in C. Leclère, E. Laporte, M. Piot & M. Silberstein (dir.) : *Lexique, syntaxe et lexique-grammaire, Papers in honour of Maurice Gross*, Amsterdam, Benjamins, p. 175-183.
- Furukawa N., 1987, "Sylvie a les yeux bleus", construction à double thème, *Linguisticae Investigationes* XI, 2, p. 283-302.
- Furukawa N., 1996, *Grammaire de la prédication seconde*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Furukawa N., 2000, Elle est là qui pleure : construction à thème spatialement localisé, *Langue française*, p. 95-111.
- Furukawa N., 2000, Un cosaque survint qui prit l'enfant en croupe : construction événementielle à prédicat complexe, *Travaux de linguistique* 41, p. 59-74.
- Furukawa N., 2002, Il l'a vue / attrapée qui s'enfuyait dans la rue : construction à deux événements amalgamés, in G. Kleiber & N. Le Querler (dir.), *Traits d'union*, Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique, Presses universitaires de Caen, p. 33-48.
- Furukawa N., 2005, *Pour une sémantique des constructions grammaticales*, De Boeck-Duculot, Bruxelles.
- Guimier C., 1998, Les constructions à prédicat de l'objet des verbes de perception, in M. Forsgren, K. Jonasson & H. Kronning (dir.), *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala*, Uppsala, Acta Univ. Upsaliensis, p. 231-241.
- Harris Z., 1991, *A Theory of Language and Information*, Oxford, Clarendon.
- Kleiber G., 1988, Sur les relatives du type je le vois qui arrive, *Travaux de Linguistique* 17, p. 89-115.
- Lambrecht K., 1994, *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge Studies in Linguistics, 71, Cambridge U.Press.
- Lambrecht K., 2000, Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative, *Langue française* 127, p. 49-66.
- Leeman D., 2001, J'ai trouvé Kerstin qui travaillait : questions et hypothèse sur la relative prédicat de l'objet, in H. Kronning, C. Norén, B. Novén, G. Ransbo, L. G. Sundell, B. Svane (dir.), *Langage et référence, Mélanges offerts à Kerstin Jonasson*, Uppsala, Acta Univ. Upsaliensis, p. 374-383.
- Melis L., 1988, La prédication seconde : présentation, *Travaux de linguistique* 17, 7-12.
- Milner J.-C., 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil.

- Muller C., 1995, Les relatives de perception : *J'entends le garçon qui bégaie qui bégaie*, in H. Bat-Zéev-Shyldkrot & L. Kupferman (dir.), *tendances récentes en linguistique française et générale, volume dédié à David Gaatone*, Amsterdam, Benjamins, p. 310-322.
- Muller C., 1996, *La subordination en français*, Paris, Armand Colin.
- Muller C., 1998, Prédicats et prédication : quelques réflexions sur les bases de l'assertion, in M. Forsgren, K. Jonasson & H. Kronning (dir.), *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala*, Acta Univ. Upsaliensis p. 355-366.
- Muller C., 2002, *Les bases de la syntaxe*, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Muller C. (à paraître), Les interprétations sémantiques de la prédication seconde intégrée: les relatives prédicatives (dans Actes du colloque RSLIII).
- Radford A., 1975, Pseudo-relatives and the unity of subject raising, *Archivum Linguisticum*, 6, p. 32-64.
- Rothenberg M., 1979, Les propositions relatives prédicatives et attributives : problème de linguistique française, *BSL* 74, p. 351-395.
- Sandfeld K., 1965, *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz.
- Schwarze C., 1974, Les constructions du type *Je le vois qui arrive*, in C. Rohrer, N. Ruwet (dir.), *Actes du Colloque Franco-allemand de Grammaire Transformationnelle, Etudes de Syntaxe*, Tübingen, Niemeyer, p. 18-30.
- Wilmet M., 1988, A propos des relatives : une opposition controuvée, *Travaux de Linguistique* 16, p. 163-17.
- Wilmet M., 2003, *Grammaire critique du français* (3<sup>ème</sup> éd.), Bruxelles, Duculot.